

LE PROJET MUNICIPAL 2022 - 2027

10 Actions prioritaires

60 MESURES PHARES

Une **gouvernance**
inclusive et participative

02
PRÉALABLES



*“Naatal Keur Massar
nguir liqueyal euleuk”*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
I. Diagnostic Des Differents Secteurs	6
<i>I.1. Environnement et Aménagement</i>	6
<i>I.2. Urbanisme et Habitat</i>	7
<i>I.3. Eau et Electricité</i>	7
<i>I.4. Foncier</i>	8
<i>I.5. Economie</i>	8
<i>I.6. Santé</i>	8
<i>I.7. Education et Formation</i>	9
<i>I.8. Jeunesse</i>	9
<i>I.9. Sport</i>	9
<i>I.10. Culture</i>	10
<i>I.11. Artisanat</i>	10
<i>I.12. Transport et Commerce</i>	11
<i>I.13. Sécurité</i>	12
<i>I.14. Femmes</i>	13
<i>I.15. Entreprenariat Encadrement Accompagnement Financement</i>	13
<i>I.16. Religion</i>	14
<i>I.17. Faiblesse du Budget Municipal</i>	14
II. Projet Municipal de La Commune de Keur Massar Nord	15
<i>II.1. Préalables à la Réalisation des Projets Identifiés</i>	15
<i>II.2. Piliers du Projet Municipal</i>	16
<i>II.3. Attractivité de la commune de Keur Massar Nord</i>	19
III. Programme de La Commune de Keur Massar Nord	20
<i>III.1 10 Actions Prioritaires des 100 Premiers Jours</i>	20
<i>III.2 60 Mesures Phares pour le Quinquennat de la Municipalité</i>	25
A PROPOS DE ASSOME AMINATA DIATTA	45
CONCLUSION	46



INTRODUCTION

La politique dit-on est l'art de gérer la cité. Elle doit donc être l'affaire de tous les citoyens qu'ils soient des acteurs politiques ou non. Bien gérer la cité exige de savoir où l'on va car comme le disait Aristote « il n'y a point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ».

Engager donc le combat pour la gestion de la commune exige de savoir où on va, où l'on veut conduire la commune et ses populations et de le rendre accessible à travers un projet municipal. En effet, les besoins actuels des communes rendent nécessaire d'avoir à leurs têtes des leaders ayant une vision claire de l'avenir, des enjeux et défis du moment avec une bonne planification stratégique des actions à entreprendre et priorités pour un mieux-être des populations

C'est quoi un projet municipal ?

Un projet municipal est un document qui retrace, de façon précise, le chemin à emprunter pour conduire la commune d'un point A (non désiré) à un point B (désiré). Il est décliné en programme et projets annuels fixant les différentes haltes nécessaires entre A et B.

Le projet municipal que nous proposons aux populations de Keur Massar est le cadre de référence de l'action municipale pour les cinq (5) prochaines années. Il s'inspire de la politique économique définie par le Chef de l'Etat, Son Excellence Macky SALL, à travers le Plan Sénégal Emergent.

En effet, à travers les résultats positifs que le projet municipal va produire, la commune de Keur Massar Nord apportera sa contribution au mouvement général d'émergence défini par le Président de la République.

Initié deux ans après la réélection du Président Macky SALL, ce projet municipal est également une déclinaison du programme « Liggeyël Euleuk Macky 535 » dans l'optique de matérialiser la mise en œuvre de la vision du Président de la République, Son excellence Macky SALL. Ces deux documents ont conduit à la réélection du Président de la République en 2019 grâce aux résultats obtenus (PSE) et aux perspectives (Liggeyël Euleuk). Pour rappel, le programme 535 se décline en :

Cinq (05) initiatives majeures :

Pse-Jeunesse 2035,
Pse-Économie sociale et solidaire,
Pse-Société numérique inclusive,
Pse-Vert ou la reforestation durable du territoire national,
Pse-Cap sur l'industrialisation ;

Trois (03) programmes :

Zéro bidonville,
Zéro déchet,
Villes créatives

Cinq (05) accès universels :

Eau et assainissement,
Électricité,
Services sociaux de base,
Services de mobilité collective,
Services sportifs et culturels).

Ce projet municipal a pour objectif de contribuer au développement économique et social de la commune de Keur Massar Nord tout en restant fidèle à la vision du Président de la République Son Excellence Macky SALL.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Commune de Keur Massar a été créée en 1996 par le décret n° 96 - 745 du 30 Août 1996 portant création des communes d'arrondissement dans les villes de Pikine, Dakar, Guédiawaye et Rufisque. Elle est limitée au Nord par la commune de Malika, au Sud par celle de Mbao, à l'Ouest par les communes de Yeumbeul Nord et celle de Yeumbeul Sud et à l'Est par le département de Rufisque.

La commune de Keur Massar est répartie officiellement sur 128 quartiers (PDC) et s'étend sur une superficie de 20,82 km². Sa population est estimée à 253 150 habitants (ANSD projections 2021) soit une densité de 12 159 habitants /km². De par son poids démographique, elle est la plus peuplée des 16 communes du département de Pikine.

La commune de Keur Massar a connu un exode massif des populations durant la dernière décennie avec la construction de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio. A cela s'ajoute les nouvelles cités administratives dénommées les sphères ministérielles abritant environ 16 ministères. Ce qui a contribué à l'accélération du boom démographique et a accru les besoins tant sur les plans socio-économiques, sanitaires, infrastructurelles.

Ainsi, pour répondre efficacement à ces innombrables demandes, Keur Massar est érigé en département par le décret n°2021-687 du 28 mai 2021 devenant alors le 46e département du Sénégal. Le département de Keur Massar est composé de 6 communes : Keur Massar Nord, Keur Massar Sud, Jaxaay, Malika, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud. Parmi ces communes il y a deux nouvelles créations issues de la scission de la commune traditionnelle de Keur Massar. Il s'agit des communes de Keur Massar Nord et de Keur Massar Sud.

La Commune de Keur Massar Nord, objet du présent projet municipal, s'étend sur une superficie de 1500 hectares. Elle compte quatre-vingt-quatorze (94) quartiers qui nécessitent une prise en charge adéquate pour assurer aux populations locales un véritable bien être.

En notre qualité de candidate de la coalition Benno Bokk Yakaar aux prochaines joutes électorales, nous souhaitons jouer les premiers rôles dans la construction de la Commune de Keur Massar Nord, notre commune de résidence.

Mais nous souhaitons surtout que la nouvelle commune de Keur Massar Nord

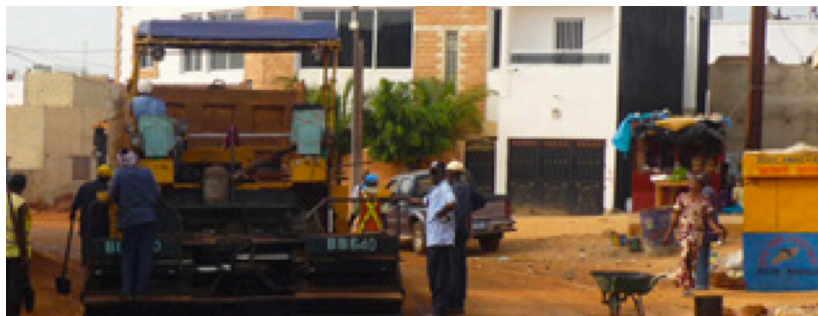
soit construite brique par brique avec les populations de Keur Massar. C'est en ce sens que dès le mois de juin 2021, nous avons lancé « le Dialogue de Keur Massar » pour créer un cadre de discussions entre massarois et massaraises sur la situation de notre commune. Cette activité fut également le prétexte à l'identification des pistes de solutions par les populations elles-mêmes. Ainsi le projet élaboré pour un nouveau Keur Massar, celui de nos rêves est-il issu des consultations publiques participatives et inclusives organisées dans le cadre du « Dialogue de Keur Massar ».

Ce document comporte trois parties : le diagnostic de la situation économique et sociale de la commune de Keur Massar Nord, la proposition des axes de politiques communales, le programme quinquennal.

I. DIAGNOSTIC DES DIFFERENTS SECTEURS

Les huit (08) rencontres issues du « dialogue de Keur Massar », les enquêtes et les rencontres de proximité ont permis de faire un état des lieux de la situation actuelle de la commune de Keur Massar Nord dans différents secteurs :

I.1. Environnement et Aménagement



Keur Massar Nord est partagée entre le bassin versant du lac Mbeubeuss, celui du lac Rose et celui du marigot de Mbao. Keur Massar Nord est incluse dans la zone traditionnellement appelée « zone des niayes », marquée par le chapelet de lacs qui longe la bordure nord de la Presqu'île du Cap Vert (Grande Niayes de Pikine, Lac Thiourour, lac Warouwaye, lac Mbeubeuss, lac Rose, etc.) et s'étire entre les dunes sablonneuses, le long du littoral.

L'analyse révèle que la végétation de Keur Massar qui naguère donnait un aspect particulier à la zone des Niayes est aujourd'hui en voie de disparition sous l'effet conjugué du changement climatique et des actions anthropiques.

La décharge de Mbeubeuss entourée d'un lac contribue à la pollution des eaux souterraines.

Les populations environnantes subissent la pollution issue de la calcination des déchets provoquant ainsi de très sérieux problèmes de santé publique. A cela s'ajoute l'extraction du sable marin et l'agression de la bande de filaos.

De surcroît, on note une recrudescence des inondations dues :

- à l'absence de plans d'urbanisme, d'aménagement et d'assainissement ;
- à l'augmentation relative de la pluviométrie ;
- à la remontée de la nappe phréatique ;
- à l'insuffisance d'infrastructures de drainage des eaux ;
- à l'extraction de sable marin et l'agression de la bande de filaos.

I.2. Urbanisme et Habitat



La commune de Keur Massar Nord est composée de trois (03) villages traditionnels, de quartiers irréguliers et de cités loties et viabilisées. La promiscuité et la problématique de l'habitat décent se posent avec acuité. Keur Massar souffre de manque d'espaces de loisirs, parcs, espaces paysagers du à :

- un manque de planification et rationalisation de l'occupation du sol ;
- une absence d'une structure urbaine équilibrée ;
- une concentration des activités sur certains points ;
- l'existence de quartiers irréguliers ;
- l'absence de transport de masse performant ;
- l'absence de politique d'habitat social adéquat ;
- l'absence d'espaces paysagers ;
- la faible gestion des ordures ;
- l'inexistence de réseau de transport intra-communal.

I.3. Eau et Electricité



I.4. Foncier



Il ressort du dialogue que la problématique de la sécurisation du foncier doit être élevée au rang des priorités. On dénombre également l'accroissement de litiges fonciers, de bradage des terres, etc.

I.5. Economie

La modernisation graduelle de l'économie sociale, facteur d'inclusion et d'emplois, permet d'opérer une transition souple vers une économie formelle. Cette mutation s'opère par les actions fortes en faveur des secteurs de l'artisanat, du commerce, du micro-tourisme et du transport.

Ainsi, l'économie massaroise est généralement informelle et se compose de quelques TPE, PME, le commerce, l'artisanat, le transport, etc.

Les problèmes relevés lors du dialogue de Keur Massar sont :

- le manque de formalisation des TPE ;
- l'absence d'organisation des secteurs ;
- la faible culture et d'expériences entrepreneuriales ;
- l'absence d'encadrement ;
- des difficultés d'accès aux financements ;
- l'insuffisante professionnalisation des secteurs.

I.6. Santé



Les résultats montrent que malgré les efforts de l'Etat, les massarois sont confrontés aux problèmes de santé suivants :

- l'accès limité aux infrastructures de santé ;

- la faiblesse du plateau technique médical ;
- l'absence d'un hôpital de niveau adéquat ;
- l'accès limité aux médicaments et aux traitements de qualité ;
- l'insuffisance du personnel médical;
- la faiblesse de la prise en charge adéquate de la santé maternelle et infantile ;
- la faiblesse de l'offre en services de santé ;

1.7. Education et Formation

Les interventions ont pointé du doigt la problématique de la qualité des enseignements, apprentissages et un manque criard d'infrastructures scolaires, de ressources et de personnels enseignants. Le ratio nombre d'élèves, salles de classes disponibles est très élevé et se traduit par la pléthore des effectifs par classe. En outre, certaines infrastructures et équipements sont vétustes. A cela s'ajoute l'insécurité grandissante due à l'environnement général et à l'absence de gardiens et de clôtures dans certains établissements scolaires.

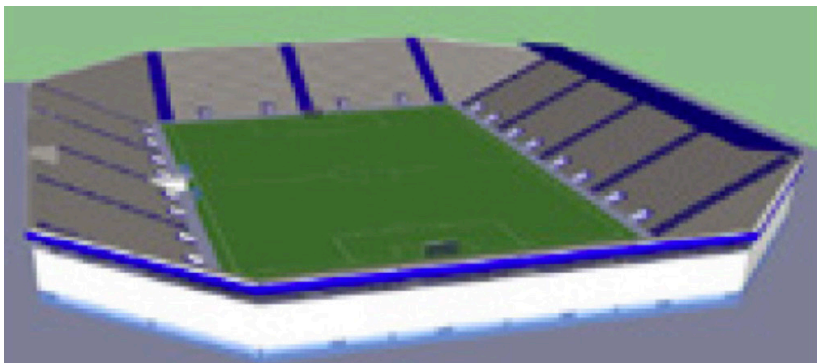
1.8. Jeunesse

La population massaroise est composée majoritairement de jeunes de moins de trente-cinq (35) ans. Cette force motrice du pays doit être placée au cœur des prises de décisions et des politiques publiques.

La jeunesse est confrontée à plusieurs difficultés parmi lesquelles :

- l'absence de formation et de qualification ;
- l'absence d'infrastructures d'expression et d'éclosion des talents ;
- l'absence d'orientation, d'encadrement, d'accompagnement, de culture entrepreneuriale et de financement ;
- la faible opportunité d'emplois ;
- l'accès facile aux stupéfiants avec ses effets néfastes sur la santé de nos enfants et la sécurité de la population.

1.9. Sport



Il ressort des consultations, enquêtes avec le monde sportif, que le sport est le parent pauvre de la politique municipale à Keur Massar. Malgré le nombre d'acteurs et de champions avec des talents avérés, le sport massarais souffre de plusieurs maux :

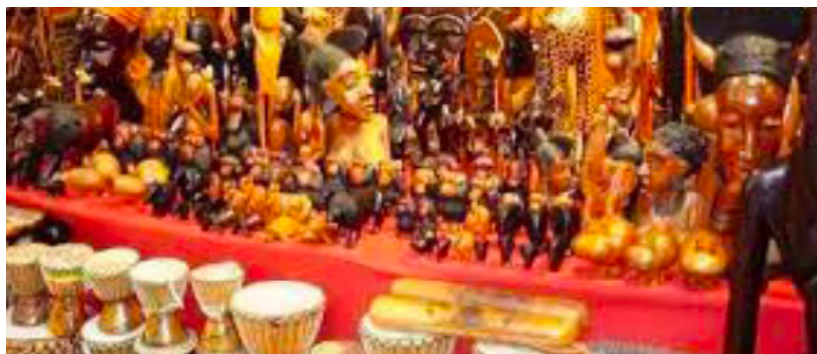
- l'absence d'infrastructures et d'équipements sportifs ;
- le faible encadrement et défaut de formations des sportifs ;
- l'absence de professionnalisation du secteur ;
- la faible valorisation des emplois et de richesses dans le secteur sportif eu égard au potentiel des acteurs de la zone;

I.10. Culture

La culture est l'ensemble des connaissances, des savoirs faire, des traditions, des coutumes propres à un groupe d'individus. Keur Massar est un creuset de talents et de compétences à travers des structures comme ASCA, KMPRO, CTIX, NITTE. Le diagnostic de ce secteur nous a permis d'identifier les problèmes suivants :

- l'absence de salles de spectacles ;
- l'insuffisance de studios d'enregistrement ;
- la faible production des œuvres ;
- le défaut de formation et de professionnalisation ;
- la faible opportunité de valorisation des créations ;
- l'insuffisance d'encadrement, d'accompagnement et de financement des acteurs culturels.

I.11. Artisanat



Le sous-secteur de l'artisanat regroupe 129 corps de métiers, occupe 8 à 10 % de la population active et contribue à hauteur de 9 % au PIB national. A Keur Massar, ce sous-secteur fait face à d'énormes difficultés notamment :

- l'absence d'infrastructures d'accueil ;
- la difficulté d'approvisionnement en matière première ;
- la faible capacité de production de nos artisans ;

- une faible formalisation des acteurs du secteur ;
- les difficultés d'accès à la commande publique ;
- la faible formation qualifiante et professionnalisation des artisans ;
- le faible taux d'assurance et absence de couverture maladie et de sécurité sociale;
- l'absence de cartographie et de recensement des artisans de Keur Massar nord ;
- le manque de protection des œuvres ;
- l'absence de marque collective, de labellisation et de promotion ;
- la fiscalité trop élevée par rapport aux moyens des artisans ;
- la concurrence déloyale (chinois) ;
- le problème lié à l'occupation de l'espace public causant des déguerpissements fréquents des artisans et un manque de visibilité de leurs structures.

I.12. Transport et Commerce



Le transport et le commerce sont les secteurs phares de l'économie à Keur Massar, à l'image du Sénégal. Ils sont confrontés à d'énormes difficultés. S'agissant du commerce, il est noté une désorganisation du secteur se traduisant par:

- une pléthore des marchands ambulants ;
- la vétusté des marchés ;
- l'absence de grandes et moyennes surfaces;
- le manque d'assainissement des marchés ;
- l'enclavement des marchés ;
- le manque de professionnalisme de certains commerçants ;
- le manque de formation des commerçants ;
- l'occupation anarchique de la voie publique ;
- la faible organisation interne dans les marchés ;
- le manque de marchés modernes normés ;
- l'inexistence d'une grande chaîne de distribution de nos produits locaux ;
- l'absence de normalisation du circuit de distribution ;

- le problème d'espace pour le commerce ;
- le faible accès aux financements ;
- l'absence de consortiums de commerçants ;
- la concurrence déloyale ;
- la faible utilisation du e-commerce ;
- l'insécurité des marchés ;
- la recrudescence des incendies ;
- le faible accès aux financements publics et privés.

Quant au transport, il reste confronté à la désorganisation du secteur entraînant la présence de transporteurs irréguliers. A cela s'ajoute :

- les problèmes liés aux embouteillages récurrents ;
- le manque de professionnalisme de certains chauffeurs et apprentis ;
- l'état de délabrement de certains véhicules et des routes ;
- la promiscuité des conditions de transport dans les véhicules ;
- le problème des embouteillages ;
- le manque de professionnalisme et de modernité du système de transport ;
- l'état de délabrement de certains véhicules et des routes ;
- l'absence de confort des usagers ;
- le manque de Parkings modernes ;
- la faible organisation interne dans les garages ;
- la précarité des chauffeurs et apprentis ;
- le faible accès aux financements ;
- l'absence de routes secondaires ;
- l'absence de circuit intra-urbain à KMN ;

I.13. Sécurité



Les consultations publiques ont mis en exergue la lancinante problématique de la sécurité des personnes et des biens mais également la montée en puissance de la délinquance et du banditisme. Ce fléau causé par la pauvreté, la promiscuité, le chômage, est accentué par plusieurs facteurs notamment :

- la faiblesse de l'éclairage public ;
- l'insuffisance de personnel de sécurité ;
- l'inexistence de poste de police ;

- le manque d'agents de sécurités de proximité

I.14. Femmes

Les femmes de Keur Massar sont dynamiques et occupent toutes les activités génératrices de revenus. Elles sont toutefois confrontées à des problèmes liés à :

- la prise en charge de leur santé et celle de leurs enfants ;
- un niveau de formation faible ;
- les besoins en formation et en sensibilisation sur l'entrepreneuriat ;
- la difficulté dans la formalisation des entités et des entreprises de femmes ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des offres de financements ;
- l'absence d'infrastructures pour faire les transformations des fruits et légumes ;
- l'absence d'orientation, d'encadrement, d'accompagnement, et de financement;
- la faible opportunité d'accès à l'emploi des femmes.

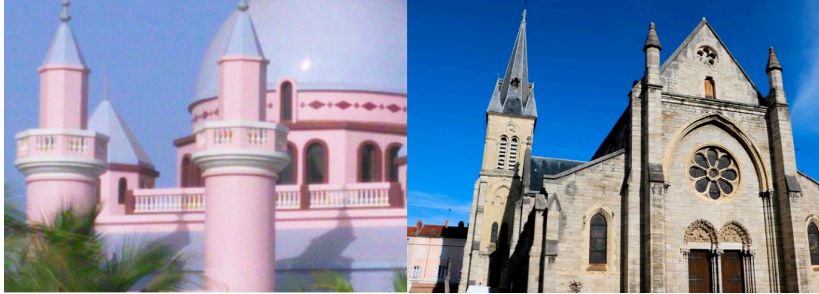


I.15. Entrepreneuriat, Encadrement, Accompagnement, Financement

La population massaroise est très entrepreneuriale mais est confrontée à plusieurs problèmes relatifs à :

- la promotion de la culture entrepreneuriale ;
- le manque de formalisation ;
- l'absence d'organisation des secteurs ;
- l'absence d'encadrement ;
- le faible accompagnement ;
- le difficile accès aux financements ;

I.16. Religion



La population massaroise est en majorité croyante. L'islam et le christianisme sont les principales religions.

Les lieux de cultes ainsi que les écoles et « daaras » méritent une attention particulière quant à leur rénovation et leur sécurisation. Il est noté des problèmes liés :

- au manque de programme spécial pour les mosquées et églises ;
- au manque de rémunération des Imams et de certains acteurs clés de l'Eglise ;
- à la précarité de la vie des talibés ;
- au manque d'accompagnement des « Sérignes Daaras »
- absence d'équipement et de contribution à la prise en charge des daaras ;
- l'absence de protection sociale pour les serigne daaras et les ndongos.
- faiblesse de la protection sociale des personnes vivant avec un handicap.

I.17. Faiblesse du budget municipal

Le budget de la commune de Keur Massar est faible alors que les besoins des populations sont énormes. En 2020, le budget municipal a été évalué à un milliard six cent quatre-vingt-dix-sept mille (1.697.000.000) FCFA.

L'examen du budget 2020 de la commune de Keur Massar Nord révèle sa non fiabilité mais également sa faiblesse. En effet, comme il ressort de la présentation du compte administratif par le Maire, les recettes prévues pour 2020 ont été recouvrées à 65% à la date du 31/12/2020. Hormis la situation exceptionnelle créée par la pandémie à COVID 19, cette situation s'explique par les difficultés réelles pour recouvrer certaines taxes telles que celles se rapportant aux machines à coudre...

En plus de cette situation, certains taxes et impôts pouvant véritablement être recouvrées ne le sont pas par ignorance mais aussi un faible engagement de la commune. En effet, pour les recettes devant être recouvrées par le trésor public, il appartient à la commune de les mobiliser et de mettre les moyens humains et matériels nécessaires à la mission.

Du point de vue quantitatif, les recettes générées par les impôts et taxes locales

gérées par l'Etat sont beaucoup plus importantes que celles administrées par les collectivités territoriales. Pour une meilleure implication des collectivités territoriales dans la gestion de la fiscalité locale, la plupart des communes ont déployé une partie de leur personnel au sein de la direction générale des impôts et domaines (DGID) et la direction générale de la comptabilité publique et du trésor (DGCPT). Ce personnel assiste les agents de l'Etat dans les missions qui leur sont assignées dans l'établissement et la collecte des impôts et taxes locaux. Enfin, il n'existe pas un cadrage macroéconomique de la commune de Keur Massar Nord. Ce qui ne permet pas d'identifier les acteurs économiques, d'élargir l'assiette fiscale, d'élaborer un budget crédible pour la commune, encore moins d'élaborer un plan d'action et des dépenses réalisables.

II. PROJET MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KEUR MASSAR NORD



Le projet municipal est, comme nous l'avons dit plus haut, un document qui trace le trajet de la commune de Keur Massar Nord pour passer du point A au point B.

Il a été élaboré après avoir recueilli les préoccupations des populations de Keur Massar à l'occasion du dialogue de Keur Massar.

Le projet municipal a pour objectif principal de mettre en place une politique municipale de développement pouvant améliorer efficacement le bien-être des populations de la commune de Keur Massar Nord. De façon spécifique, ce projet dégagera les axes d'intervention à travers lesquels le développement de la commune sera possible. Mais ces axes d'interventions supposent que certaines préalables soient satisfaits.

II.1. Préalables à la réalisation des projets identifiés

II.1.A Cadrage macroéconomique

Le cadrage macroéconomique de la commune de Keur Massar est nécessaire pour asseoir une politique municipale correcte. Afin de permettre à la commune de Keur Massar Nord de prendre son envol, son cadrage macroéconomique est érigé en mesure prioritaire pour les 100 premiers jours. Il débutera dès le mois de février 2022. Ce cadrage nous permettra d'avoir la cartographie économique

de la commune, d'élaborer le Produit local brut (PLB) et de faire une projection précise sur le budget de la commune pendant le quinquennat.

Le PLB est pour une localité ce que le PIB est pour un pays. Le PLB mesure la valeur des biens et services produits par les unités résidentes dans la commune et qui sont disponibles pour les emplois finaux (consommation, investissement, etc.). Il permet de déterminer le profil de l'économie locale, instrument qui réunit un minimum d'informations pertinentes portant sur le volume et les composantes de l'économie locale, les capacités et stratégies des acteurs privés et publics.

A partir de ce cadrage macroéconomique de la commune, une programmation des projets issues des 60 mesures sera faite sur les cinq (5) années de la mandature.

II.1.B Audit du foncier de la commune de Keur Massar

L'audit foncier permet de connaître les droits fonciers du terrain pour :

- savoir si un terrain est divisible ;
- savoir si un terrain est constructible ;
- savoir quel type de bâtiment peut-être construit.

Cet audit est une priorité dans le cadre de la nouvelle commune de Keur Massar Nord. Il s'exercera, en collaboration avec les délégués de quartiers, sur l'ensemble du territoire communal. Il permettra :

- d'identifier les disponibilités foncières pouvant abriter les différents projets,
- de cartographier les différents espaces disponibles ;
- de constater l'état physique du foncier ;
- d'identifier les zones dont l'occupation est irrégulière (squatters, abus...) ;
- d'avoir une cartographie de l'immobilier et du foncier détenus par la commune;
- de mettre en place une gestion et un pilotage durables et responsables des biens de la commune.

Une fois cette identification faite, il faudra évaluer financièrement la disponibilité foncière et l'intégrer en termes de ressources de la commune.

II.2. Piliers du projet municipal

Le projet municipal s'appuiera sur les principaux secteurs :



II.2.A Sécurisation des personnes et des biens

L'insécurité grandissante à Keur Massar est une forte préoccupation des populations et un frein au développement des activités génératrices de revenus. Il est donc impératif, pour assurer l'épanouissement économique et social de Keur Massar Nord, d'électrifier tous les quartiers de Keur Massar et d'installer des lampadaires solaires. Cette question étant très urgente, il s'avère nécessaire de mettre en place un programme d'électrification et d'implantation de lampadaires à Keur Massar Nord.

A côté de ces programmes, il est également nécessaire de contracter avec les sociétés de gardiennage pour qu'elles effectuent régulièrement des rondes dans les différents quartiers. Ces entreprises seront en étroite collaboration avec les forces de défense et de sécurité et les comités locaux de sécurité.

Enfin, il est aussi envisagé l'installation de caméras de surveillance sur les principaux axes routiers.

II.2.B Santé



Aucun développement n'est possible sans la santé. La maladie impacte sur la production et la création de richesse des nations. C'est pour cette raison que le secteur de la santé occupe une place centrale dans les politiques de l'Etat. De lourds investissements sont consentis au niveau national pour la construction d'infrastructures de Santé et la protection sociale. Dans la même veine, dans la commune de Keur Massar Nord, le secteur de la santé occupe une importante place. Pour assurer aux populations une bonne santé, il convient d'agir sur les facteurs qui impactent la santé : la biologie humaine, l'environnement, l'organisation des services de santé et le comportement individuel ou collectif. Pour assurer aux massarois et massaraises une santé, il convient d'agir sur ces différents facteurs à travers des actions préventives et des actions curatives.

Les actions préventives :

Les actions préventives permettent d'éviter que les habitants de la commune tombent malades. Elles commencent par l'assainissement de l'environnement, la communication pour le changement de comportement, la lutte contre les

inondations, l'évacuation des eaux usées, l'accès à l'eau potable.

Les actions curatives

Il s'agit d'équiper les districts, postes et centres de santé en matériels adéquats pour élargir la gamme de services hospitaliers. En plus, il est prévu de doter le district d'ambulances fonctionnelles. A celle-ci s'ajoute le recrutement de personnels qualifiés et sa formation continue ainsi que la construction d'infrastructures de santé.

II.2.C Création les conditions d'épanouissement économique des populations de Keur Massar Nord

Selon l'article 81 du code des collectivités territoriales, le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il doit assurer à l'ensemble de la population, sans discrimination, les meilleures conditions de vie. En application de cette disposition, le projet municipal prévoit la création des conditions à l'épanouissement économique et social des massarais et massaraises.

Durant le dialogue de Keur Massar, le problème d'accès aux financements et du défaut d'encadrement des petites entreprises et entrepreneurs a été soulevé. Malgré le dispositif national d'appui et de financement des entreprises, une grande partie des populations n'a pas accès à ces derniers. Parfois, certaines entreprises qui veulent exporter leurs produits ou souscrire aux marchés publics, ignorent la procédure.

Pour permettre la prise en charge de ces préoccupations, le présent projet municipal prévoit la mise en place d'un mécanisme de financement municipal et d'encadrement des entreprises en complément du dispositif étatique.

Dispositif de financement

Le dispositif de financement consistera à la mise à disposition des banques de la place d'un montant de 100 millions devant servir de levier pour mettre en place une ligne de financement des entreprises de Keur Massar Nord. En fonction des besoins et de l'efficacité du dispositif, le fonds d'amorçage sera revu à la hausse. Ce dispositif de financement gagera sur la rapidité et l'allègement des procédures.

Dispositif d'encadrement

Il est nécessaire de décentraliser au niveau communal les différentes structures d'encadrement des entreprises ou de développer des services supports au niveau communal. Le présent projet a opté pour la création de dispositif privé d'encadrement et d'accompagnement des entreprises dans tous les quartiers de Keur Massar Nord. Pour assurer la viabilité de ces structures et faciliter l'accès aux services offerts par les Petites et Moyennes Entreprises et les entrepreneurs, une ligne de subvention sera offerte aux entreprises.

De même, au niveau municipal, il est prévu l'encadrement des chercheurs d'emplois à travers la tenue d'un fichier des demandeurs d'emplois de la commune et de leurs compétences. L'objectif de ce fichier est de soutenir les conseillers municipaux à l'employabilité, à l'insertion des massaraises et massarais au niveau communal, départemental, national et international. Ce

dispositif a pour objectif d'augmenter le nombre de personnes disposant de revenus dans la commune.

Pour assurer l'efficacité de ce dispositif, il sera également offert aux populations, des formules d'aide à l'emploi et à la formation destinées à accroître les chances des habitants avec un besoin particulier de développement sur le marché local du travail.

Il s'agira également pour la commune de travailler avec les écoles de formation professionnelle en vue de l'adéquation des formations aux emplois (adapter les formations qualifiantes aux besoins des entreprises locales).

L'essentiel de ces activités se développera à travers des entreprises de quartiers. Celles-ci élargiront leur offre de services à travers l'inclusion d'activités sociales comme les services aux personnes. Il s'agit d'entreprises de quartier, utiles à la collectivité, des services de quartier, d'agences proposant du personnel de maison, de cantines scolaires, de cafés de quartier, de lieux de rencontres culturels, etc..

Les projets entrant dans le cadre de l'économie sociale, orientés vers la collectivité et poursuivant un but à la fois social et économique, sont aussi à même d'offrir un travail et un revenu à des personnes peu qualifiées.

Par ailleurs, ils viennent compléter l'infrastructure d'un quartier dans le domaine social et culturel et ils augmentent l'offre en produits et en services destinés aux personnes, aux ménages et à la collectivité.

Le succès de ces projets repose sur leur enracinement local et sur leur adaptation aux besoins réels.

II.2.D Accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base est un impératif d'émergence. Aujourd'hui, des services basiques, comme l'accès à l'eau potable doivent être offerts aux populations. Il est donc prévu une ligne de financement aux raccordements en eau dans les quartiers. Il ne s'agit pas de payer l'eau des particuliers mais de prendre en charge les grosses œuvres pour permettre à l'eau d'arriver dans les quartiers de la commune.

En dehors de l'accès à l'eau, la commune a prévu la construction et l'équipement de postes de santé dans les quartiers les plus reculés de la commune.

Il s'agira également de veiller à ce que les populations vivent dans des conditions décentes en luttant contre les inondations. A cet effet, les localités proches des différentes canalisations feront l'objet d'un raccordement. Les autres localités seront connectées à un réseau provisoire dont le dispositif sera levée dès la fin de l'hivernage.

II.3. Attractivité de la commune de Keur Massar Nord

La commune de Keur Massar Nord manque de différentes infrastructures pouvant aider à l'épanouissement économique et social des populations. Or, ces infrastructures peuvent avoir un impact économique certain pour la commune.

En effet, aussi bien le sport que la culture, sont des moyens de promotion d'une localité et de création de valeur. C'est pour cette raison que dès 2022, un terrain municipal sera aménagé. A côté de ce terrain, il urge de construire une salle de spectacles pour les premières manifestations culturelles.

En 2023, il sera procédé à la construction du stade de Keur Massar Nord.

Dans la même veine, pour lancer le tourisme local, il est prévu de construire deux grands hôtels à Keur Massar ainsi que le palais des congrès. A cela s'ajoute l'implantation de trois grands restaurants de luxes.

En complément aux différentes infrastructures, le transport de la commune de Keur Massar Nord sera réorganisé en tenant compte des nouvelles technologies et une ligne de bus interurbain pour desservir tous les quartiers de la commune. Il s'y ajoute, la création de la gare routière de Keur Massar Nord.

Enfin, l'urbanisme commercial devrait nous permettre de revoir les zones de commerce et de les valoriser. Les différents marchés dont la vétusté est déplorée feront l'objet d'une rénovation progressive.

III. Programme de la commune de Keur Massar Nord

Le programme proposé pour la commune de Keur Massar Nord est issu du projet municipal. La réalisation de ce programme municipal dans le temps et dans l'espace dépend du cadrage macroéconomique. Celle-ci est érigée en mesure super prioritaire. En effet, le cadrage macroéconomique permet de répondre à la question de savoir par quels moyens arriverons-nous à destination. Sans ce cadrage, il nous sera difficile de savoir où nous allons, d'évaluer nos progrès et difficultés et comment les surmonter. Or, comme le dit Aristote « il n'est point de vent favorable à celui qui ne sait où il va ». Le cadrage devra se faire durant les 100 premiers jours du quinquennat.

En tout état de cause, le programme municipal se décline en :

- 10 Actions Prioritaires des 100 Premiers Jours ;
- 60 Mesures phares pour le quinquennat .

III.1 10 Actions Prioritaires des 100 premiers jours

Dix (10) projets sociaux vont être déroulés pour apporter des réponses rapides aux attentes des populations de KMN dans les 100 premiers jours de notre mandat. Ils permettront de résoudre beaucoup de problèmes spécifiques dont souffrent les populations.

1. « KMN vert et zéro Déchet »

Ce projet a pour objectif de faire de Keur Massar une commune propre et verte. Il consiste à la mise en place des conditions rendant possible la salubrité de Keur Massar Nord d'une part et le reboisement des espaces publics, allées et devantures de maison d'autre part. L'objectif principal de notre projet est de promouvoir la biodiversité. De façon spécifique il s'agira :

- de contribuer à une gestion durable des eaux de pluies ;
- de protéger la biodiversité ;

- d'améliorer la qualité de l'air ;
- de réduire les îlots de chaleur ;
- de capter plus de carbone.

Pour arriver à ce résultat, la commune produira des plantes forestières dans une pépinière en régie destinée à la production et au reverdissement de Keur Massar Nord pour combler le manque d'espaces verts par la pratique d'une restauration des écosystèmes. Ces actions contribueront à l'amélioration de l'état de santé des populations, de l'hygiène du milieu et de la protection de l'environnement. Entre l'urgence d'assainir et l'impérieux besoin de lutter contre la pollution des déchets, la valorisation de ces déchets est possible. C'est toute la pertinence de ce projet, qui se veut une réponse durable à la problématique de gestion des déchets à Keur Massar!

2. « KMN Eau Potable pour Tous »

L'eau potable est un besoin humain fondamental, vital pour l'être humain. A cet effet, la mise en place d'un projet d'accès à l'eau potable pour tous les Massarais devient une priorité pour lutter contre les maladies hydriques.

L'objectif principal de ce projet est la mise en place d'une politique équitable de distribution et d'accès à l'eau potable pour toutes les populations. Il s'agira de :

- Evaluer les Ouvrages hydrauliques déjà existants dans la zone ;
- Faire l'état des lieux de la situation qualitative et quantitative de l'eau ;
- Situer les problèmes d'ordre naturels, anthropiques et techniques ;
- Cibler les zones prioritaires bénéficiaires du projet dans sa phase test ;

3. « Sécurité pour Tous - KMN, une commune sûre »

KMN, fort de 94 quartiers, se caractérise par une insécurité notoire dans bon nombre de ces quartiers. Cette situation est essentiellement causée par l'absence d'éclairage public d'où la nécessité d'y remédier dans l'urgence. Il s'agit de :

- Eclairer les quartiers en y installant des lampadaires solaires ;
- Mettre en place des comités locaux de sécurité de proximité dans les quartiers de la commune ;
- Renforcer la sécurité par le numérique.



4. « Un quartier – un jégé »

Les points relais JEJE sont des pôles de services labélisés et normalisés ayant trois fonctions principales :

- recevoir les commandes E-commerce des populations dans des conditions professionnelles et sécurisées.
- offrir aux populations une gamme variée de services (les services de livraison et de retrait de colis ; les services de formation, financement et accompagnement des micros et petites entreprises ; les services d'intermédiation (conseil juridique ponctuel, assistance aux démarches administratives, aide à la recherche d'un logement, etc.) de haute qualité au niveau de leur lieu de résidence.
- Connecter les demandeurs et fournisseurs de services de proximité (les services décentralisés de paiement des factures, domiciliation des micro-entreprises de quartier, gestion délocalisée des caisses des mutuelles de crédit (épargne et micro-crédit))

Ce projet a pour objectif de créer l'autonomisation, la professionnalisation de la gestion des problèmes dans les quartiers par les jeunes et les femmes. Ce projet permettra également de prendre en charge certains problèmes urgents tels que le financement des jeunes, les problèmes liés au cadre de vie, à l'environnement, au pavage ainsi qu'à l'assistance aux personnes âgées. Ce projet entraînera une implication parfaite des jeunes dans la gestion de leur quartier et permettra à la mairie d'avoir des relais pour sa politique de proximité. Le dialogue sera poursuivi dans ces points "jégé" et à chaque point seront affectés des animateurs communautaires.

5. « Suxali Jigeen »

La femme est une constante dans tous les domaines et espaces de la vie quotidienne du nouveau KM. Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle, la massaroise doit être apte à faire face aux défis et entreprendre des actions qui vont améliorer ses revenus et sa condition d'existence dans son milieu. Ce projet a pour objectif de favoriser une meilleure insertion et autonomisation économique de la femme. De façon spécifique ce projet permettra de :

- Sensibiliser sur les droits et devoirs de la femme ;
- Outiller les femmes par des formations qualifiantes sur des métiers d'avenir ;
- Former et renforcer les capacités des femmes à l'entrepreneuriat ;
- Mettre en place un mécanisme de financement adapté aux besoins des femmes ;
- Accompagner particulièrement les femmes vivant avec un handicap ;
- Finaliser les travaux entamés sur la maison de la femme.

6. « Santé pour Tous »

L'objectif de ce projet est de favoriser l'accès des groupes vulnérables aux services de prise en charge sociale et sanitaire en passant spécifiquement par :

- la prévention par la forte information-sensibilisation ;
- un service de santé de proximité de qualité ;
- le relèvement du plateau médical de KMN ;
- l'amélioration des conditions d'hygiène et de travail des agents de santé ;
- l'emménagement d'un espace petite –enfance dans les structures de santé ;
- la prise en charge rapide et adéquate des personnes vivant avec un handicap.

7. Taxawal NDAWGNI (soutenir la jeunesse)

Le projet Taxawal NDAWGNI a pour objectif principal d'accompagner les jeunes durant leur cursus et leur parcours vers l'insertion économique et sociale. Il est composé de différentes initiatives :

- Minimum jeunesse :

Le minimum jeunesse est un revenu basique destiné aux jeunes, particulièrement, ceux qui sont les plus brillants de leur génération, quel que soit leur secteur d'activité. Il s'agit pour la commune d'accompagner ces jeunes talentueux afin d'éviter que le manque de ressources financières minimales n'inhibent leur talent. Une attention particulière sera accordée aux jeunes vivant avec un handicap. L'appui de la commune sera accordé en contrepartie d'un **travail d'intérêt public et d'une formation**.

Le montant et le nombre de bénéficiaires dépendra des moyens de la commune.

- la subvention estudiantine

Les étudiants de Keur Massar sont présents dans toutes les universités du Sénégal. Ils sont confrontés à l'éloignement de l'Université (résidents de la commune) ou sont hors de la région de Dakar. Cette situation, ajoutée au manque de moyens des parents, il est prévu la mise en place d'une subvention annuelle pour la fédération des élèves et étudiants de Keur Massar Nord.

8. « KMN Zéro inondation »

Les inondations subies ces dernières années ont eu de graves impacts socio-économiques et environnementaux. Outre les entraves à la mobilité urbaine, ces inondations ont affecté les habitations et les équipements socio-économiques, tels que les écoles, les marchés, les centres de santé et les lieux de culte. Ces inondations trouvent principalement leurs causes dans les facteurs ci-après :

- **l'urbanisation non contrôlée** : causant des dysfonctionnements dans les axes naturels de drainage des eaux pluviales ;
- **l'augmentation relative de la pluviométrie** : les années 1970 à 2000 ont été une longue période de sécheresse. Ces dernières années, la pluviométrie s'est beaucoup améliorée au Sénégal, entraînant l'augmentation du ruissellement et la réactivation des systèmes hydrologiques longtemps asséchés.

Ce projet permettra de prendre en charge ces inondations qui affectent les populations Massaraises.

Il permettra :

- 1- la mise sur pied d'un cadre de coordination et de concertation intercommunal pour permettre d'asseoir une politique cohérente, d'harmonisation des interventions ;
- 2- la mise en cohérence des différents plans, programmes et projets existants ou prévus à Keur Massar Nord ;
- 3- la planification stratégique intégrée de la gestion des inondations avec une bonne articulation entre les dispositions des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) et des Plans Directeurs d'Assainissement (PDA) ;
- 4- le raccordement des réseaux d'évacuation aux canalisations existantes.

9. « Terrain de foot KMN »

Le sport est un vecteur de paix, d'intégration et de cohésion sociale entre les peuples. De nos jours, il fait vibrer les cœurs de milliers de citoyens du monde. Aujourd'hui on parle même d'industries sportives en raison des niches d'emplois et aux nombreux milliards générés. L'atteinte d'un tel objectif nécessite cependant le minimum d'infrastructures sportives parmi lesquelles l'aménagement de terrains de foot. Nous envisageons de mettre en place sans délai un terrain de foot moderne.



10. « Dooleel Mag »

Les personnes du troisième âge sont un creuset de connaissances, de savoir-faire, savoir-être. La retraite ne doit plus constituer une hantise pour les personnes âgées. L'utilité à la communauté est plus que nécessaire pour contribuer à l'encadrement de la jeune génération de KMN; un noble service !

Valoriser les connaissances et pratiques socioprofessionnelles des retraités à travers les convergences intergénérationnelles au profit d'un développement local participatif et inclusif. Il s'agira en priorité de :

- répertorier l'essentiel des retraités résidant à KMN;
- planifier des actions thématiques sous le leadership des retraités;
- implanter la «**Maison des Encadreurs**», un centre de réflexions prospectives et d'échanges sur les savoirs et les pratiques;
- Ouvrir la «Maison des Encadreurs» à la coopération décentralisée et y impliquer la diaspora massaroise.



III.2 60 Mesures Phares pour le quinquennat de la municipalité

Le quinquennat sera marquée par d'importantes mesures structurées et structurantes dont certaines seront érigées en projets. Ces mesures touchent plusieurs secteurs d'activités :

III.2. 1 Economie / Commerce

Le développement économique harmonieux et bénéfique de Keur Massar Nord passera par une meilleure organisation de la vie économique. Il s'agira de faire de Keur Massar Nord une place d'Affaires privilégiée au Sénégal. Pour ce faire, les projets suivants sont envisagés :

1- Keur Massar MALL

Les Mall sont de très grands marchés qui polarisent plusieurs secteurs du commerce des produits. On les retrouve très souvent dans les pays les plus développés. Au Sénégal il n'y a pas de marché à dimension internationale comme ces Mall. A Keur Massar nord durant ce quinquennat nous avons l'ambition d'en créer pour relever le défi. Ce Mall créera beaucoup d'emplois et générera beaucoup de ressources pour notre municipalité. Il développera également la fréquentation de Keur Massar pour raisons économiques. Ce qui permettra d'enrichir les commerçants de KMN et d'accroître la circulation de richesses dans la commune.

2- Un marchand ambulant, Une Cantine

Dans la logique de modernisation urbaine, la commune de Keur Massar Nord à l'ambition de formaliser les marchands ambulants en mettant à leur disposition des cantines où ils pourront entreposer et vendre leurs produits. Ceci contribuera également à régler le problème de l'occupation anarchique de la voie publique qui demeure un casse-tête pour les autorités locales.

3- Hypermarché de produits locaux

Le présent projet ambitionne d'implanter dans la commune de Keur Massar Nord une grande surface exclusivement dédiés aux produits locaux. L'objectif général du projet est d'installer et de promouvoir un modèle de centre commercial ou hypermarché où le consommateur ne trouvera que des produits locaux de qualité, à des prix abordables et stables en toutes saisons. De façon spécifique il s'agira de :

- avoir un cadre moderne de commercialisation de la production locale ;
- faciliter l'accès aux biens et services produits localement ;
- offrir une vitrine des spécificités sénégalaises ;
- encourager les efforts d'urbanisme commercial ;
- contribuer à la création massive d'emplois ;
- organiser et formaliser les acteurs intervenant dans la production et la distribution.

Cette idée s'inscrit avant tout dans une logique de faciliter au consommateur, l'approvisionnement de ces biens et services dans un endroit précis et d'avoir une idée précise sur la gamme de biens et services produits au Sénégal. Cette grande surface, option sénégalaise du consommer local regroupera des sections

diverses des produits locaux, allant de l'alimentation au vestimentaire, de l'artisanat au sport, de la cosmétique à l'outillage agricole... jusqu'à la décoration intérieure de maison !



4- Modernisation des marchés de Keur Massar

La forte concentration humaine constatée à KMN a une répercussion sur les différents échanges commerciaux de la localité. Paradoxalement les infrastructures devant les accueillir ne sont pas aux normes et standards nationaux et internationaux ; d'où la nécessité de moderniser nos marchés. Il s'agit de les réfectionner en tenant en compte des normes édictées par l'Etat du Sénégal.

5- Centre d'exposition de Keur Massar

Les centres d'expositions sont des cadres d'échanges modernes pour les acteurs du commerce international. Ce sont des lieux d'organisation des foires salons et expositions internationales. Avec certains projets tels que l'organisation de rencontres internationales à Keur Massar Nord, ce projet vient à son heure. Il sera un cadre du donner et du recevoir et rehaussera le commerce massarais au niveau international.

6- Mise en place d'une structure de micro-crédits et Facilitation d'accès aux financements innovants ;

Les structures de micro crédits sont des entités de financement qui se substituent aux banques pour l'accès aux crédits à des particuliers. Elles sont présentes partout à travers le pays pour offrir des services financiers de proximité aux usagers.

A Keur Massar nord il est envisagé de mettre sur pied une structure de micro crédit communal pouvant faciliter l'accès de financements innovants aux massarais. Dans un premier temps toutefois, la commune s'appuiera sur le dispositif en place avec les microfinances et banques.

7- « KMN GESTU »

Le projet a pour but de développer les capacités de production, de diversification du secteur des biens et services à Keur Massar Nord.

Il consistera non seulement à la mise en place des infrastructures nécessaires à l'amélioration de la capacité de production mais aussi à mener des études sectorielles pour le développement de secteurs spécifiques et à élaborer un plan stratégique de développement des exportations de services, notamment les nouvelles technologies d'information et de la communication, les technologies de l'information ayant un impact sur l'amélioration de la qualité, de la quantité et de la promotion des biens et services.

Il accordera un intérêt particulier au développement du commerce électronique où Keur Massar est quasiment absente malgré une forte pénétration du secteur des TIC, au développement du secteur cinématographique et de la représentation extérieure.

Il s'appuiera sur les études déjà réalisées dans le secteur des services au Sénégal. Le projet facilitera l'implantation d'une unité chargée de fournir aux entreprises des services gouvernementaux portant sur l'accompagnement au respect des exigences des marchés extérieurs pour les biens et services, de qualité une infrastructure dotée de la capacité d'accompagner les entreprises locales dans les stratégies de conquêtes du marché, de suivi de la qualité, de suivi des problèmes rencontrés par les acteurs à l'export et aux stratégies de les lever et de réduire les pertes au niveau international.

Une antenne sera également chargée d'appuyer la Recherche développement afin de minimiser les coûts pour les acteurs.

III.2.2 Education et Formation

L'éducation et la formation sont indispensables au développement économique de tout territoire. En effet, elles développent les connaissances et compétences de l'individu qui est au commencement et à la fin de tout développement. Les dépenses en éducation et en formation sont des facteurs de croissance en ce qu'elles accélèrent l'accumulation de capital humain. En économie de l'éducation, on définit le capital humain comme « les connaissances, qualification, compétences et autres qualités personnelles possédées par un individu intéressant l'activité économique ». L'investissement dans le capital humain procure des avantages aux individus, aux entreprises et aux sociétés. Ces avantages peuvent être de nature économique et prendre la forme d'un supplément de gains, de productivité ou de croissance économique.

L'investissement en capital humain fournit également un vaste éventail d'avantages qui ne sont pas d'ordre économique, notamment accroissement de la cohésion sociale, une diminution de la délinquance et une amélioration de l'état sanitaire.

En raison de l'importance de l'éducation et de la formation, nous envisageons de mettre en place une politique municipale de l'éducation permettant aux populations massaraises de s'éduquer et de suivre les meilleures formations tout au long de leur vie. Plusieurs mesures sont prévues :

8- Label « école numérique » à l'école primaire (Centre de compétence)

Le projet « école numérique » vise à fournir des équipements et des connexions de qualité aux établissements scolaires primaires, moyennes et secondaires. Le but sera de promouvoir les usages du numérique, et de favoriser l'acquisition des compétences spécifiques du numérique et enfin soutenir tous les autres apprentissages.

9- « Crèche Municipale »

La crèche municipale sera un établissement d'accueil collectif destinée aux enfants. La crèche a pour rôle de remédier au mieux à l'absence des parents. Elle permettra l'éveil citoyen, formera de futures élites et entrainera plus de productivité des femmes. Dans le cadre de ce projet « crèche municipale », un accompagnement particulier sera destiné à toutes les cases des tous petits implantées dans la commune de Keur Massar Nord.

10- Daaras modernes

La modernisation des daaras est aujourd'hui une priorité car permettant aux bénéficiaires d'être dans de bonnes conditions pour avoir un apprentissage de qualité. Il s'agira également, dans le cadre de ce projet, d'inclure les dahiras ou groupements religieux qui organisent très souvent des manifestations et se sentent exclus des appuis accordés à différents groupements.

11- Centre de documentation et d'informations de Keur Massar

Ce centre doté de ressources d'informations physiques ou électroniques modernes permettra aux populations de se former et de faire de la recherche sans se déplacer sur de longues distances. Il sera très utile aux étudiants et chercheurs.

12- « Ecole de la Seconde chance »

L'école de la deuxième chance est un dispositif qui permet à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, sans qualification professionnelle, d'acquérir des connaissances suffisantes pour leur insertion professionnelle. Ce projet sera une réponse adéquate à la problématique de l'emploi des jeunes. En effet, le constat général est que le taux de chômage ou de sous-emploi des jeunes (filles et garçons) est très élevé, causé principalement par l'absence de qualification professionnelle. Ainsi, pour résoudre le problème durablement, il faut offrir une seconde chance à ces couches vulnérables de la population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, un Centre de Formation Technique Professionnelle sera créé. Ce centre formera les jeunes sur des métiers porteurs tels que : la mécanique, l'électricité, l'artisanat, le métier des Energies Renouvelables, l'infographie, la sérigraphie et les métiers féminins (coutures, coiffures, restaurations, valorisation des produits locaux etc).

Ce centre permettra d'insérer les jeunes apprentis des ateliers, les enfants de la rue, les filles ayant abandonné très tôt l'école pour diverses raisons, les talibés âgés et ne pouvant plus rester dans les daaras.

L'objectif de ce projet sera d'assurer l'insertion sociale et professionnelle des

jeunes par une formation qualifiante de courte durée sur les métiers d'avenir et d'autre part de :

- Construire et équiper un CFTP en collaboration avec le **MEFPAI** dans la commune de KMN ;
- S'assurer de la diversité et du caractère innovant de l'offre de formation ;
- S'assurer de la qualité et de la modernité de l'équipement ;
- Mettre en place un mécanisme de financement pour les entrepreneurs sortants (Start up) ;
- Accompagner les diplômés à la création et à la gestion de leurs propres entreprises ;

Il s'agira également, dans le cadre de ce programme d'aider les personnes atteintes d'un handicap à se former dans tous les métiers et à s'insérer économiquement.



13- Centre de récupération, éducation et de réinsertion des jeunes (Exemple centre Jacques Chirac de Pikine)

Le système éducatif formel n'offre pas toujours à tout le monde les mêmes chances pour une réussite. Là où certains poursuivent leur cursus scolaire, d'autres par contre connaissent des cursus plus ou moins courts. Ces derniers sont souvent récupérés par des centres de formation et de réinsertion afin de leur permettre d'être utile à la société. A l'image de ce qui se fait ailleurs, Keur Massar nord envisage de mettre en place un grand centre de récupération qui va à coup sûr régler le problème des enfants de la rue.

14- Atelier Mécanique Moderne (AMM - Exemple EMG)

Le projet de construction d'atelier moderne à KMN sera une innovation majeure. Il permettra de régler en partie le problème lié au manque de formation professionnelle et à terme participer à la résorption du chômage. Il va contribuer également à fixer les mécaniciens qui sont souvent déguerpis de leur site de travail. Il s'agira de construire un centre complet de mécanique moderne, bien équipé vecteur de nombreux emplois et d'épanouissement des chauffeurs. Ces centres seront construits à côté de chaque garage et assureront aussi la fourniture de pièces détachées.

III.2.3. Transports

Le secteur des transports est nécessaire à tout développement économique. Il permet le déplacement de l'individu, acteur économique et celui des marchandises. La qualité du transport influe sur le développement des différents terroirs. C'est pour cette raison qu'une politique municipale de transport est envisagée et des actions identifiées dans le cadre du projet municipal.

15- Aménagement de la gare routière.

A Keur Massar Nord il n'existe pas encore de garage pour les véhicules de transports en communs et autres véhicules particuliers. L'aménagement d'une gare routière permettra de satisfaire ce besoin. Les transporteurs que nous avons rencontrés à l'occasion du "**dialogue de Keur Massar**" sont revenus sur cette vieille doléance. La nécessité d'avoir un garage à KMN est impératif pour que les populations puissent avoir à proximité un tel service.

16- Parking Moderne (Souterraine et en hauteur) ;

Le stationnement irrégulier des véhicules sur la chaussée à KMN entraîne un encombrement de la voie publique, une insécurité des piétons et peut entraîner des accidents. Il convient donc de désengorger Keur Massar en mettant en place des lieux de stationnement particuliers et modernes ; tenant compte de ce qui se fait de mieux dans le monde.

17- Tracé bus interurbain

Les embouteillages sont une véritable problématique à Keur Massar Nord. Ce projet phare de la municipalité de KMN facilitera la bonne circulation dans ladite commune. KMN ligne, apportera une solution durable à la congestion routière mais aussi permettra de desservir tous les quartiers de Keur Massar Nord. Le projet de tracé de bus s'inscrit dans une stratégie ambitieuse et globale de mobilité urbaine.

III.3.4 Jeunesse

Le problème de l'employabilité des jeunes reste toujours une préoccupation pour les autorités étatiques. Ainsi, depuis quelques années, des programmes de politiques de jeunesse ont vu le jour dans notre pays. Pourtant, le problème reste toujours entier. C'est la raison pour laquelle il est urgent de promouvoir l'emploi des jeunes au niveau de la municipalité de Keur Massar Nord. Ce projet permettra de lutter contre le chômage et par la même occasion de réduire drastiquement la criminalité. Plusieurs mesures sont prévues pour accompagner la jeunesse :

18- Prix de la jeunesse pour l'initiative et la créativité :

Il s'agit à travers cette initiative d'encourager l'entrepreneuriat juvénile à travers un prix du Maire pour récompenser chaque année les jeunes entrepreneurs qui se sont distingués dans leur catégorie.

19- Contrats jeunes :

Ces contrats auront pour but d'aider les jeunes à mettre le pied à l'étrier. Il s'agit

d'inciter les entreprises à embaucher les jeunes et de bénéficier en contrepartie



d'allègements de charges fiscales pour une période déterminée. Pour les jeunes qui souhaiteraient faire du commerce, il s'agira de chercher pour eux, des parrains commerçants pour les aider à approvisionner et gérer leurs boutiques.

20- Chèque formation :

Ce chèque formation pourrait être proposé en priorité aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification, et aux jeunes qui s'activent dans le secteur informel.

Ce chèque est aussi une deuxième chance pour se former dans un métier de leur choix.

21-Grande enquête communale : Que veulent les jeunes de Keur Massar Nord?

Cette enquête permettra d'avoir une idée claire des aspirations et préoccupations de notre jeunesse. Elle permettra également de proposer des solutions adaptées à leur besoin.

III.3.5 Environnement et Assainissement

L'environnement et l'assainissement sont nécessaires à l'épanouissement des individus. Leur prise en charge adéquate permet d'agir en amont sur les causes des différentes maladies qui impactent sur la santé des populations et le développement des terroirs. Pour Keur Massar, nous envisageons dans le domaine de l'environnement et de l'assainissement de :

22- Réaliser des ouvrages de drainage structurants et des réseaux secondaires de qualité ;

Le Sénégal est confronté depuis quelques années à la problématique des inondations. Ce phénomène devenu cyclique hante depuis quelques années le sommeil des populations surtout de la banlieue dakaraise.

Parmi les causes de ce phénomène on peut citer, le problème lié à la vétusté des ouvrages existants, à la non adaptation de ces derniers à la demande qui s'accroît annuellement et à un réseau secondaire défaillant.

Pour soulager les populations et faire en sorte que les inondations deviennent un mauvais souvenir, la réhabilitation des ouvrages de drainage existants s'impose afin de les adapter à la dynamique de l'urbanisation galopante. Un réseau secondaire de qualité permettra aussi de libérer certaines emprises.

23- Dialoguer avec le public sur le civisme et le comportement citoyen

Le programme proposé aux massarais à l'issue du "dialogue de Keur Massar" se distingue par un certain nombre d'infrastructures et d'ouvrages structurants. Pour préserver et pérenniser l'ensemble de cet investissement, il faut impérativement faire dans la rupture en ce qui concerne le rapport que le Sénégalais a avec le bien commun. Pour cela, il nous faudra anticiper en misant sur le dialogue avec le public, au sujet des questions portant sur le civisme et le comportement citoyen. Il s'agit concrètement d'amener les populations à s'approprier ce bien commun en le préservant et en le sécurisant.

24- Valoriser les ordures par le recyclage des déchets

La notion d'ordures est consubstantielle à l'existence de toute société humaine. En effet, la société trouve sa plénitude en tant que force consommatrice de biens et de services par les ménages. Ainsi, les ordures représentent tout ce qui est utilisé après consommation (carton, caisse, bouteille en plastique ou en caoutchouc) et qui pollue souvent notre environnement immédiat. Les valoriser consiste à faire dans la récupération, le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie. Recycler un objet, c'est le sortir de son circuit traditionnel de collecte ou de traitement.

Cet exercice permettra à terme de récolter des dividendes en matière d'offre d'emplois mais aussi de la sauvegarde de notre environnement.

25- Créer des villages écologiques

Face aux crises environnementales, alimentaires, énergétiques et financières qui sévissent partout dans le monde, il est urgent d'apporter des solutions efficaces pour assurer un développement durable. C'est la raison pour laquelle, le Sénégal s'est engagé depuis 2010 dans la voie du Développement Humain Durable (DHD) en adoptant le modèle éco-village. Appelé aussi sous le nom d'éco-lieu ou éco-hameau, le concept d'éco-village est une sorte d'agglomération rurale ayant une perspective d'autosuffisance reposant sur trois axes :

- un modèle économique alternatif ;
- une place prépondérante accordée à l'écologie ;
- une vie communautaire active.

Il s'agit de placer l'homme et l'environnement au centre de tous les intérêts.

III.3.5 Urbanisme, Habitat, Cadre de Vie, Hygiène

L'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie et l'hygiène sont intrinsèquement liés. A partir de la définition de l'urbanisme, le lien avec les autres éléments apparaît nettement. En effet, l'urbanisme est défini comme « l'ensemble des sciences, des

techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains ». Cette organisation influe sur l'habitat, le cadre de vie et l'hygiène. Plusieurs projets sont envisagés dans le cadre de la politique municipale d'urbanisation :

26- Réaliser des études techniques et un schéma directeur (PDU ; PDA, etc.) ;:

L'insuffisance dans la planification spatiale à Keur Massar Nord pose de nombreux problèmes : accessibilité, installation des réseaux d'assainissement ou de drainage des eaux pluviales. La concentration des activités sur certains points et certains axes routiers deviennent des goulots d'étranglement. En effet, ces derniers sont situés sur des points très sensibles des grands axes routiers de Keur Massar Nord (les environs de la mairie, la route de Boune, etc.)

La précarité, le chômage, les difficultés d'accès aux services essentiels (santé, banques, écoles, marchés, et autres services de l'administration) sont les conséquences de cette vulnérabilité de Keur Massar Nord due à son contexte actuel, alors que la zone de Keur Massar recèle d'énormes potentialités qui peuvent lui donner un environnement plus reluisant et offrir beaucoup d'opportunités à sa population.

Dans certaines zones de Keur Massar Nord, la réalisation des ouvrages devrait être accompagnée d'actions de restructuration et de libération d'emprises. Les mesures à mettre en œuvre pour améliorer le cadre de vie et donner un visage plus reluisant à Keur Massar nord devraient s'articuler autour de la réalisation d'études techniques de planification de l'occupation du sol pour apporter des mesures correctives en matière d'urbanisation (restructuration urbaine) et d'un schéma directeur (PDU ; PDA, etc.).

27- Installer des stations d'épuration des eaux usées

Sur le plan hydrologique, l'impact majeur de cette urbanisation est l'imperméabilisation des sols et l'augmentation du ruissellement qui en découle, l'augmentation de la recharge de la nappe par les eaux usées domestiques, l'obstruction des axes naturels d'écoulement des eaux pluviales, la réduction de la capacité de stockage des lacs et des dépressions naturelles par les remblais anarchiques. Cette situation combinée à l'insuffisance des infrastructures de drainage, expose la zone de Keur Massar à des inondations fréquentes.

Avant l'intervention du PROGEP, la zone de Keur Massar était presque totalement dépourvue d'infrastructures structurantes pour le drainage des eaux pluviales et usées, hormis quelques ouvrages sommaires mis en place dans le cadre des activités d'urgence de lutte contre les inondations. Il s'agit, à travers ce projet, de poursuivre les efforts de l'Etat pour protéger les populations.

III.3.6 Eau et Electricité

L'eau et l'électricité sont des services sociaux de base qui sont indispensables à la survie et à l'amélioration du bien-être des populations. En raison de leur importance, le programme Ligueyeul Euleuk les énumère parmi les accès universels. Nous envisageons dans le cadre du présent projet municipal,

d'assurer la fourniture de ces services sociaux de base aux populations dans les plus brefs délais. Pour ce faire il faudra :

28- Etendre et promouvoir les branchements sociaux ;

L'extension et la promotion des branchements sociaux sont des mesures qui servent précisément à faciliter l'accès à l'eau potable par le raccordement des ménages de KMN. Il permettra de limiter les branchements clandestins qui sont à l'origine de regrettables incidents.

29- Energie solaire : une alternative efficace (photovoltaïque) ;

L'énergie est l'Alpha et l'Oméga du développement, ainsi pour protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques, il est important de faire recours aux énergies renouvelables parmi lesquelles le solaire qui est une source d'énergie qui dépend du soleil. Cette énergie permet de fabriquer de l'électricité à partir de panneau photovoltaïque ou de centrales solaires thermiques grâce à la lumière du soleil captée par des panneaux solaires. Ce projet consistera à approvisionner KMN en énergie renouvelable.



III.3.7 Sport

Le sport est un facteur de développement économique. Il fait l'objet d'une analyse particulière par certains économistes à travers l'économie du sport.

L'économie du sport est un secteur qui présente un potentiel important pour l'insertion économique des jeunes. En effet, les services sportifs regorgent d'énormes potentialités, en termes de création d'emploi, de marketing territorial, de développement socio-économique. En raison de son accès facile, le sport attire de plus en plus d'adeptes. Aujourd'hui, pratiquants, professionnels, techniciens, formateurs, encadreurs, soigneurs, moniteurs, coaches, managers et agents de sportifs fournissent divers services dans le domaine sportif. Parallèlement, des investissements sont consentis dans les infrastructures mais également à travers des manifestations sportives d'envergure.

A travers les manifestations sportives, d'autres secteurs également parviennent à davantage se développer. C'est le cas des promoteurs d'événements, des

services liés au sponsoring ainsi que des services audiovisuels. En outre, elles contribuent à l'attraction de touristes et d'investisseurs.

Son impact sur le secteur de la culture n'est pas négligeable. La lutte sénégalaise est à la fois une activité sportive et culturelle.

L'offre sur le marché des services sportifs est composée de celle des entreprises commerciales, des associations (ASC, clubs, fédérations), des administrations d'État et des collectivités. Les produits sportifs sont généralement constitués d'articles de sport fabriqués par les équipementiers alors que les services sportifs couvrent les différentes prestations des acteurs du domaine sportif : principalement des compétitions et spectacles sportifs, des prestations d'encadrement, d'enseignement et de formation, de la couverture et de la diffusion d'activités sportives, de la publicité ou du sponsoring d'évènements sportifs, etc. Afin de permettre au secteur sportif de Keur Massar Nord de se développer, il est envisagé la création de :

30- Palais des sports de Keur Massar

Ce projet permettra de contribuer fortement à la professionnalisation des pratiquants et favorisera la cohésion sociale ainsi que la stabilité socio-culturelle. L'objectif global du sous-secteur est d'augmenter sa contribution au développement et le rendre accessible à tous, au regard de ses fonctions sociales, économiques, psychologiques et thérapeutiques. Favoriser la promotion et l'encadrement de nos acteurs pour leur participation à des spectacles et autres rencontres dans ce secteur à l'international.

31- De parcours sportifs

Le sport massarois regorge d'atouts indéniables même si de nombreuses faiblesses plombent son développement. Nous envisageons la mise en place dans la commune d'infrastructures de loisirs jusque-là inexistantes et qui constituent une demande sociale. Ces infrastructures vont contribuer à booster les emplois dans la commune et participer à l'embellissement du cadre de vie.

32- Club Fanion KMN qui unit tout Keur Massar ;

Le Club fanion KMN sera le porte étendard sportif de Keur Massar Nord, toutes disciplines confondues. Il sera donc composé des meilleures équipes des différentes disciplines. Nous avons comme objectif de créer un club fanion d'une dimension nationale et internationale. Les clubs sont des associations à part entière légitimées. Certains deviendront professionnels en Europe, d'autres resteront en Afrique et pourront éventuellement y jouer et gagner leur vie.

33- Centre de Formation aux métiers du Sport ;

Le sport occupe une place importante tant au niveau de l'économie, de la santé et le bien-être des populations. Le centre de formation aux métiers du sport permettra aux sportifs et fournisseurs de biens et services sportifs d'être outillés pour être performants dans leurs différentes activités.

34- Salle de Sport multi discipline

Le sport est également l'un des parents pauvres de la commune surtout les sports de Salle. A KMN on en compte quelques-unes privées qui ne répondent pas aux normes. Dès lors une salle multidisciplinaire municipale permettra de lutter contre la sédentarité et l'obésité, un lieu d'entraînement sécurisé pour les sportifs professionnels (Lutte, Taekwondo, Judo...).

35- Piscine Municipale de Keur Massar

La construction d'une piscine municipale diversifiera l'offre d'infrastructures sportives favorisera la création de clubs de natation, l'éclosion de talents et de champions compétitifs au niveau local, national et international.

III.3.8 Artisanat



L'artisanat qui regroupe des corps de métiers très divers est sans doute le secteur qui offre plus de débouchés aux populations de Keur Massar. La création artisanale massaroise à l'image du reste du Sénégal est riche et diversifiée. En raison de l'importance du secteur de l'artisanat dans le développement économique de Keur Massar Nord, il est envisagé de lever les contraintes qui limitent son développement à travers la création de :

36- Village artisanal de Keur Massar

Le projet de village des arts de Keur Massar boostera le secteur de l'artisanat et favorisera par la même occasion la création des milliers d'emplois. Il contribuera à l'amélioration du décor de la commune, au développement du secteur de l'artisanat ainsi qu'à la formation des enfants aux métiers des arts. Il favorisera la promotion et l'encadrement de nos acteurs pour leur participation à des spectacles et autres rencontres dans ce secteur à l'international.

37- Centre de ressources partagées

Le centre de ressources partagées est un cadre où différents équipements nécessaires pour améliorer la performance des artisans seront mis à disposition. Il permettra la mutualisation des moyens des différents acteurs et réduira les coûts d'acquisition et de maintenance individuelle. Ce centre offrira régulièrement des formations aux artisans.

38- Un consortium pour l'accès à la commande publique aux artisans

Le secteur de l'artisanat est très développé à KMN, plusieurs métiers s'y côtoient et emploient de nombreux jeunes. Ces ateliers sont toujours dans l'informel et n'arrivent pas à capter la commande exigeante publique comme privée.

Il devient alors nécessaire de les organiser en consortium, de les perfectionner, de les orienter sur les normes et qualités afin de pouvoir capter les commandes locales, nationales et internationales.

39- Unités intégrées de transformations de céréales.

A Keur Massar Nord on retrouve plusieurs unités de transformation de céréales locales qui s'activent, mais qui ont un problème d'emballage des produits. Ces unités sont très souvent dirigées par des femmes qui sont regroupées en GIE. La pertinence du projet sera de fédérer les unités de transformation en une unité intégrée avec toutes les commodités pouvant leur permettre d'être plus performantes.

L'unité intégrée sera un moyen pour ces GIE d'accroître leur productivité et par-delà, gagner plus de parts de marchés au niveau national et international.

III.3.8 Religion

Les sénégalais sont des personnes généralement croyantes. La religion occupe une place prépondérante dans la vie quotidienne et forge les différentes personnalités. Elle est un facteur indéniable de cohésion sociale et de pacification. Elle doit donc être adéquatement prise en charge dans la politique de développement économique et social proposée aux populations massaraises dans le cadre de ce projet municipal. Plusieurs actions sont envisagées :

40- Construire de grands édifices religieux

Notre pays le Sénégal est une nation composée en majorité de croyants.

Ainsi, la religion musulmane comme catholique occupent une place de choix dans la vie des populations.

Ainsi, pour les permettre de vivre pleinement leur foi, la construction de lieux adaptés à cet exercice tels que, LA GRANDE MOSQUÉE DE KEUR MASSAR, la GRANDE ÉGLISE DE KEUR MASSAR, n'est pas à négliger. Ces lieux constitueront des lieux de convergence des fidèles.

41- Réhabiliter certaines mosquées, Eglises et Formation religieuse rites religieux

Nous envisageons un vaste programme de réhabilitation de certains sites religieux. En plus de cette réhabilitation, nous ambitionnons aussi de faire bénéficier aux fidèles des formations sur les pratiques religieuses.

L'effectivité de ces actions permettra de donner davantage à ce secteur la place qui est la sienne dans la vie des concitoyens.

III.3.9 Santé

La santé occupe une place importante dans les politiques et programmes de l'État sénégalais. Le Plan Sénégal émergent (PSE) de même que le présent Plan

national de Développement sanitaire et social (PNDS 2009-2018) illustrent l'intérêt accordé à ce secteur.

Cet intérêt se manifeste au niveau communal par la proposition de mesures pour améliorer la santé des populations. Pour ce faire il est envisager de :



42- Construire des structures de santé

La santé est l'un des axes prioritaires de la mise en œuvre de la politique du gouvernement du Sénégal.

L'effectivité de cette mise en œuvre se traduit concrètement par la réalisation de programmes de grande envergure profitable aux populations.

43- Equiper le district, les postes et centres de santé

Dans le cadre de la politique municipale de santé, nous proposons de lancer un ambitieux programme d'équipement des districts, postes et centres de santé de la commune.

La réalisation de cette mesure permettra à terme aux populations massaraises d'avoir un accès facile et de qualité aux soins de santé primaires.

44- Accéder aux soins de santé et aux médicaments génériques à moindre coût

A travers cette mesure, l'ambition est d'améliorer l'accès des populations massaraises aux soins de santé et aux médicaments. Nous envisageons donc de faciliter l'implantation d'une grande pharmacie dans la commune de Keur Massar Nord. Dans certains quartiers périphériques éloignés des pharmacies privées ; il est prévu l'implantation de dépôt de pharmacies.

III.3.10 Modernisation de la Gestion Locale

La gestion locale est modernisée pour tenir compte des contingences du 21ème siècle et des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans le cadre du présent projet municipal il est prévu de :

45- Numériser l'état civil

Consciente de la problématique que pose l'Etat civil et des enjeux énormes qu'il engendre, il est prévu de réussir le pari de la numérisation intégrale. Cette numérisation permettra de régler beaucoup de problèmes tels que :

- les contraintes liées aux déplacements ;
- la perte des données à caractère personnel liée à l'Etat civil ;
- le non accès à l'Etat civil ;
- les désagréments liés à un défaut de pièce d'Etat civil.

46- Créer un observatoire urbain

L'absence de projets d'ensembles cohérents constatée dans nos villes conduit à un désordre urbain manifeste. Elle se traduit par une juxtaposition aléatoire de formes et de fonctions dont la complexité est poussée à son paroxysme dans les espaces urbains périphériques. Ainsi, ce projet, s'intéresse à l'étude des phénomènes qui accompagnent le développement urbain, l'environnement, la vie politique, économique et culturelle etc. Cet observatoire fonctionne à la fois comme un centre d'informations et de ressources documentaires (bibliographique et cartographique). C'est un pôle de collectes de données de première main via l'organisation d'un cycle d'excursion urbaine annuel sur une thématique particulière. C'est aussi une unité d'accueil et de mise en relation de professionnels du monde académique, journaliste et institutionnel.

47- Développer l'intercommunalité

Avant le découpage administratif Keur Massar Nord et Sud formaient une seule commune. Donc ce lien doit être maintenu à travers l'intercommunalité. La départementalisation doit aussi être une occasion de tisser les relations de bon voisinage avec les autres communes du département. Nous avons un seul objectif qui est le bien-être des populations du département, de faire de notre département le premier département du Sénégal. La synergie d'action sur certaines activités nous permettra d'être plus efficace.

48- Développer la coopération décentralisée

Pour la nouvelle commune de Keur Massar Nord, il est plus que jamais nécessaire de s'ouvrir au monde pour faire appel aux partenaires dans sa construction. Ainsi, engager une coopération décentralisée, pour un partenariat technique et financier, avec des communes, au Sénégal, en Afrique et dans le monde est une priorité. La coopération permettra de répondre aux besoins de financement pour la réalisation de certains projets.

III.3.11 Tourisme

Selon l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce, le tourisme a un caractère transversal important lui permettant de démultiplier ses effets de croissance. Sa gestion même et ses répercussions débordent le cadre économique pour concerner l'environnement, la culture et les relations sociales. Ces spécificités par rapport aux autres activités sont source potentielle de bénéfices supplémentaires et confèrent au tourisme le statut d'outil efficace de promotion d'un développement durable combinant des objectifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux : intégration économique de groupes défavorisés, réduction de la pauvreté, émancipation des femmes, freinage de l'exode rural, valorisation des pratiques culturelles, préservation de la nature, sauvegarde du patrimoine historique, etc. Son expansion est aussi étroitement liée à celle d'autres activités tels que l'hôtellerie, l'artisanat, les arts du spectacle, le transport et les communications qui impactent tous sur son développement. Au Sénégal, le tourisme est un secteur prioritaire pour le développement

socioéconomique et représente la deuxième source de devises. Il contribue à hauteur de 6,8% au PIB et les emplois créés directs et indirects sont estimés à plus de cent milles (100 000). Il convient donc au niveau communal qu'un accent particulier soit accordé à ce secteur. Dans le cadre de la politique de développement de la commune de Keur Massar Nord, il est prévu de développer un secteur touristique fort. Il est à cet effet prévu de :

49- Développer des cadres attrayants

Le développement du tourisme nécessite l'aménagement d'un cadre attrayant. Malheureusement à Keur Massar, il n'existe aucune infrastructure touristique attrayante. Pour combler ce manque, il sera mis en place tout un arsenal de mesures allant dans le sens d'encourager la construction des édifices touristiques, de mettre en place des jets d'eau, des monuments etc.

50- Construire des hôtels et salles de congrès

A Keur Massar, il y a un manque criard d'hôtels pour le développement du tourisme. Ainsi, la construction d'infrastructures hôtelières participera au développement du secteur. Elle contribuera également à une forte création d'emploi et occasionnera des rentrées de fonds pour la municipalité.

51- Développer le tourisme médical à travers le renforcement de la carte sanitaire, la qualité et la diversité des services de santé

La santé est un secteur économique qui était très peu soumis à la concurrence, en raison de la difficulté pour un malade de bouger loin de chez lui pour se faire soigner. Ainsi, la mise en place de ce projet permettra d'introduire cette concurrence, au bénéfice des patients.

En effet, le tourisme médical se caractérise par une offre de soins curatifs ou thérapeutiques, pouvant inclure la prise en charge de la convalescence du patient dans un cadre souvent plus favorable et plus propice au rétablissement. Ce tourisme médical constitue un levier touristique et économique important.

52- Créer un parc de loisirs de Keur Massar

Dans l'optique de permettre aux enfants de Keur Massar nord de pouvoir se divertir après l'école nous souhaitons mettre un place un parc de loisirs. Ce dernier se réfère à l'ensemble des activités récréatives s'exerçant autant dans l'espace local et le temps du quotidien que dans l'espace-temps du tourisme. Les parcs de loisirs déploient leurs activités en plein air ou en intérieur, fournissant des activités culturelles, de loisirs et de divertissements. Sur un territoire étendu, ces parcs, qu'ils soient d'attractions, thématiques, scientifiques, aquatiques ou animaliers, se regroupent de plus en plus en parcs multi-fonctions pour devenir polyvalents. Ils sont souvent constitutifs d'un domaine plus vaste comprenant des hébergements en hôtellerie, des commerces, d'autres activités de loisirs...

53- Faire revivre les lacs

Les lacs de KMN sont les premières victimes du surpeuplement car sont remblayés

et transformés en habitations d'où la recrudescence des inondations. Ainsi, leur restauration permettra non seulement de régler d'une part les inondations mais aussi d'en faire des lieux attractifs et touristiques.

Ce projet de faire revivre le lac permettra de créer du loisir fonctionnel. Il sera Construit des gratte-ciels autour du lac mais également un autopont pour faciliter la traversée du lac et éviter les longs détours pour accéder à la mer.

54- Construire le Palais des congrès de Keur Massar

Le palais des congrès de Keur Massar peut se positionner pour accueillir des événements d'envergure organisés par les populations de Keur Massar où les différentes organisations publiques et privées. Ces infrastructures qui existent dans les grandes villes provoqueront une nouvelle économie et de nouveaux emplois.

III.3.12 Culture et Communication

La culture et la création sont des forces économiques essentielles pour notre pays. Au moins dix secteurs sont répertoriés comme générateurs de revenus : les arts visuels, la musique, le spectacle vivant, le cinéma, la télévision, la radio, le jeu vidéo, le livre, la presse et la publicité et communication.

Participant à la fois du dynamisme des territoires et d'un rayonnement international exceptionnel, les secteurs de la culture et de la création constituent un vivier d'emplois autour d'une grande diversité de métiers souvent non délocalisables et attractifs notamment pour les jeunes. Dans le cadre de ce projet municipal il est préposé la création de :

55- Radio et Télévision Municipale

La radio et la télévision sont des supports de communication qui occupent une place de choix dans l'environnement audiovisuel de la commune de KMN. Ce projet permettra de participer au développement local de la commune à travers la sensibilisation, l'éducation, la promotion du sport et de la culture de la localité.



56- Studio d'enregistrement de KM/ Cinéma, salles de répétition/ salle de diffusion

Les rencontres sociales de KMN ont été l'occasion pour les jeunes artistes d'égrener un chapelet de doléances qui ont pour nom studio d'enregistrement, salles de répétitions salles de spectacles. Notre ambition est de satisfaire cette forte demande afin de permettre à ces jeunes d'éclorer leurs talents.

57- Palais artistique et culturel

L'épanouissement des populations de la commune par la mise en place d'infrastructures de loisirs jusque-là inexistantes et qui constituent une demande sociale. Ces infrastructures vont contribuer à booster les emplois dans la commune et participer à l'embellissement du cadre de vie.

58- Salle de spectacle bien équipée

Pendant le dialogue social de Keur Massar sur la culture, les acteurs ont beaucoup regretté le manque d'infrastructures culturelles. La mise en place d'une salle de spectacle bien équipée est une composante importante dans la vision du « Nouveau Keur Massar » pour solutionner cette vieille doléance.

59- Centre de formation en audiovisuel,

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes talents artistiques, la municipalité prévoit aussi d'implanter un grand centre de formation en audiovisuel. Ce dernier leur permettra d'être capités en matière de techniques audiovisuelles pour le compte de leur mise à niveau.

III.3.13 Protection Sociale

La protection sociale est constituée par l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par les sociétés pour se prémunir contre les risques de perte du revenu en raison de la maladie, de la vieillesse, ou de la baisse du revenu en raison de la naissance d'enfants.

Ces formules peuvent consister en la solidarité familiale, la bienfaisance, l'assistance sociale, l'épargne privée, les assurances sociales, les mutuelles ou la sécurité sociale. La protection sociale est une réponse individuelle ou collective à la précarité sociale. Il est prévu de mettre en place aux profit des populations :

60- « Bourse Municipale » et accès aux soins de santé

Ce projet solidaire est une dynamique pour procurer des ressources financières en guise de soutien aux familles démunies de la commune de Keur-Massar Nord. Cet élan de solidarité est un espoir pour assurer à des milliers de massarois une occasion de bénéficier des ressources de la commune afin d'assurer la satisfaction de certains besoins primaires. Ce projet permettra de mettre en place une politique d'équité afin de réduire sensiblement les inégalités sociales. Nous mettons en exergue cette dynamique pour lutter contre la précarité, la vulnérabilité de certaines familles de la localité. En outre, il s'agit à travers cette mesure de prévenir la maladie et d'aider les populations malades à se soigner grâce à l'enrôlement dans les mutuelles de santé. Pour ce faire, la commune

supportera une partie du coût d'adhésion aux mutuelles de santé. La commune peut supporter l'intégralité des frais d'adhésion pour certaines couches vulnérables de la société telles que les personnes vivant avec un handicap.

IV. Le Financement du Projet Municipal

Le projet municipal sera financé par les ressources dont dispose la commune de Keur Massar Nord. Ces ressources sont composées de ressources propres et des fonds de concours versés par l'Etat. Ces ressources ne pourront être estimées avec exactitude qu'après le cadrage macroéconomique à réaliser dans les 100 premiers jours de mandature. Toutefois, pour éviter à la commune de connaître des difficultés de fonctionnement, il sera nécessaire de s'adosser sur les ressources de l'année 2020 estimées à 1.697.000.000 de francs CFA pour toute la commune.

La commune de Keur Massar Nord représentant 75% du territoire de la commune traditionnelle de Keur Massar, ses recettes sont estimées à un milliard deux cent vingt-sept (1 227.000.000) de francs CFA. Des dépenses au même montant sont également attendues. Il convient de relever que pour assurer à la commune un développement rapide, les 25% du Budget doivent servir aux investissements productifs de la commune. Ce taux pourra être augmenté régulièrement chaque année pour atteindre 65% en fonction des ressources mobilisées. En outre, les autres investissements productifs seront financés au moyen de partenariat public privé entre la commune et le secteur privé local et la commune et le secteur privé international. Dans tous les cas, les populations tireront un avantage certain des différents partenariats.

V. La Gouvernance du Projet Municipal

La gouvernance désigne la régulation des sociétés par des acteurs de statut divers (public ou privé) qui coordonnent leurs actions. L'élaboration du programme municipal étant faite sur une base participative et inclusive, sa mise en œuvre exige le même effort pour une meilleure implication de tous les acteurs. Les actions identifiées pour assurer une bonne implication des acteurs sont :

- le dialogue entre acteurs,
- leur participation à la prise de décision,
- la coordination des actions,
- le référendum d'initiatives populaires.
- la préservation des intérêts des employés municipaux.

Le dialogue entre les acteurs :

Il se manifestera à travers l'inscription du dialogue de Keur Massar dans l'agenda communal. Cette rencontre qui se tiendra une fois par an, sera le moment de partage, d'évaluation et de propositions de nouvelles actions. Comme cela a déjà été le cas, le dialogue annuel de Keur Massar se tiendra sur un mois durant les week-end pour discuter de tous les problèmes de la commune et des solutions. Cette rencontre se tiendra toujours entre octobre et novembre afin de tenir compte des résultats du dialogue dans l'élaboration du budget de l'année n+1.

La participation à la prise de décision

Dans le cadre de la gestion de la commune, il convient d'intéresser au quotidien les populations. En effet, en plus du dialogue organisé chaque année dans la commune, il s'agit de créer les conditions d'une participation régulière des citoyens conformément aux dispositions du code des collectivités territoriales. Ainsi, selon l'article 7 du code des collectivités territoriales « en vue de garantir une bonne participation des populations dans la gestion des affaires publiques, l'organe exécutif local peut instituer, au sein de la collectivité locale, un cadre de concertation consulté sur :

- les plans et les projets de développement local ;
- les conventions de coopération et les contrats plans. Le cadre de concertation peut, en outre, être consulté sur toute autre matière d'intérêt local. »

Les coordinations locales facilitent la circulation de l'information et renforcent l'action collective

Les coordinations locales sont extrêmement importantes dans une commune comme celle de Keur Massar Nord. En effet, cette commune compte 94 quartiers et s'étend sur 1500 hectares. Sans une parfaite coordination, les résultats de la commune seront mitigés. Dès lors, les administrateurs de proximité, étant des auxiliaires du Maire mais également la courroie de transmission entre le Maire et les populations devront jouer un rôle central. Ce qui permettrait :

- une meilleure collecte et circulation de l'information
- le renforcement des logiques d'action collective

Il est donc prévu des rencontres semestrielles entre le Maire et les administrateurs de proximité. En dehors de ces rencontres semestrielles, les délégués sont consultés toutes les fois qu'une intervention municipale est prévue dans leurs quartiers. Ils ont également le devoir de rendre compte au Maire de toute difficulté rencontrée sur le terrain. Pour leur permettre de remplir leurs missions adéquatement, les indemnités prévues pour eux sont régulièrement versées. A ces indemnités s'ajouteront tout autre avantage en fonction des moyens de la commune et de leur performance.

Le référendum d'initiatives populaires

Le référendum d'initiative populaire est un moyen de consultation des populations sur les grandes questions qui concernent la commune. Il se déroulera sous forme de vote par les populations pour indiquer leur souhait. Cette initiative met au centre la population et servira chaque fois que c'est important que la population se prononce vu l'impact de la mesure sur leur quotidien.

La préservation des intérêts des employés de la commune

Les employés de la commune sont ceux-là qui permettent à la mairie de fonctionner. Ils doivent être formés pour mieux servir les populations. Ils doivent également recevoir les salaires selon la législation en vigueur. La commune ne peut aller de l'avant si ceux qui sont chargés de la servir, à travers la mairie sont démotivés, mal payés, inconscients. Pour une meilleure gouvernance locale, il est impératif que ce personnel soit outillé mais également payé au juste prix.

A PROPOS DE ASSOME AMINATA DIATTA



1. Qui est Assome Aminata Diatta ?

Assome Aminata Diatta est une juriste d’Affaires, commissaire aux enquêtes économiques et gestionnaire de politique économique. Elle est titulaire du brevet du Cycle A de l’Ecole nationale d’Administration du Sénégal et du diplôme DESS « Hautes études en gestion de la Politique économique » à l’Université de Cocody (Côte d’Ivoire).

2. Quel est le parcours professionnel de Assome Aminata Diatta ?

Assome Aminata Diatta a occupé des postes de responsabilités suivants :

- Du 8 avril 2019 à nos jours : Ministre du commerce et des PME;
- Octobre 2019 à Juillet 2020 : Président du Conseil des Ministres du Commerce de la ZLECAF ;
- Février 2016- juin 2018 : Première vice-présidente du forum de négociation de la ZLECAF ;
- Directrice du Commerce extérieur du Sénégal 25 février 2015 au 08 Avril 2019 ;
- Négociatrice en chef du Sénégal pour la ZLECAF de février 2016 au 08 Avril 2019 ;
- Juillet 2014 - Février 2015 : Conseillère technique du Premier Ministre Boun Abdallah Dionne ;
- Novembre 2013 - Juillet 2014 : Conseillère technique du Premier Ministre Aminata Touré ;
- Décembre 2010-Juillet 2012 : Chef du service régional du Commerce de Fatick
- Janvier 2008 - Décembre 2010 : Chef du service régional du Commerce de Thiès;
- Juillet 2006 - Janvier 2008 : Adjointe au Chef du service régional du Commerce de Tambacounda ;

3. Parcours politique

Entrée dans l'arène politique en Mai 2015 à Ziguinchor sous la bannière de l'APR. En juillet 2018, elle lance ses activités politiques à Keur Massar. Quelques mois à peine après, elle organisera son premier meeting politique en décembre 2018 à l'unité 16 des parcelles assainies Keur Massar.

4. Réalisation politique à Keur Massar

Pour les femmes

- Formations pour les groupements de femmes ;
- Financement des groupements de femmes (50 millions mobilisés UIMCEC)
- Accompagnements des femmes aux foires.

Pour les jeunes

- Formations en commerce électronique, horticulture, agents commerciaux,
- Insertion emplois salariés,
- Formations en entrepreneuriat,
- Formation en agriculture ;
- Formation en élevage et financement,
- Bourse aux étudiants pour l'année scolaire 2019/2020 et 2020/2021.

Autre initiative lancée depuis le 6 novembre 2020 : L'initiative « Objectif 500 » consiste à accompagner 500 jeunes et femmes dans l'accomplissement de leurs objectifs d'insertion professionnelle et économique.

5. Volet social

Don de matériels sanitaires, masques, denrées alimentaires, visites aux malades, JAPPO Tabaski, Jappo Noel, ciment, motopompes, carburant, chaises roulantes, béquilles, déambulateurs

6. Lien avec Keur Massar

Assome Aminata Diatta habite Keur Massar depuis le mois d'aout 2014. Elle a décidé d'y rester.

Sa nomination en qualité de ministre n'a rien changé, parce qu'elle aime Keur Massar..

CONCLUSION

Le projet municipal de la commune de Keur Massar Nord est le fruit d'échanges francs et sincères entre la candidate et les populations dans leur diversité. C'est donc un projet de toutes les massaraises et de tous les massarois. Il convient dès lors d'en assurer l'appropriation par tous mais également de veiller à sa mise en œuvre adéquate au profit des massaraises et des massarois.

ASSOME
Aminata Diatta



Osez

Assome



Candidate Benno Bokk Yakaar à la Mairie de Keur Massar Nord

www.assomediatta.org